



## Appui médical, psychologique et social aux personnes exclues des soins de santé à Anvers

Bien que le système de santé de notre pays soit généreux, une frange importante de la population n'y a pas accès via les structures traditionnelles. Médecins du Monde entreprend, depuis 1999, des actions qui visent à une prise en charge médicale et psychosociale des marginalisés et exclus des soins. Les bénéficiaires de nos projets sont principalement des demandeurs d'asile, des sans papiers et des sans-abri.

A Bruxelles, Médecins du Monde a ouvert en 2008 un centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) pour aider ces personnes à accéder aux soins de santé.

En 2009, Médecins du Monde élargit son action à Anvers.

### CONTEXTE DU PROJET

---

A Anvers, une frange importante de la population vivant en séjour précaire rencontre des difficultés pour accéder aux soins de santé. En théorie, ces personnes peuvent bénéficier de l'Aide Médicale Urgente (AMU) qui prend en charge les soins médicaux habituellement remboursés par l'INAMI. Dans les faits, une série d'obstacles à l'accès aux soins persiste : méconnaissance des droits, complexités des démarches administratives, long délais d'obtention de l'AMU, barrières linguistiques et culturelles,...



Les carences dans le traitement des dossiers entraînent des retards de consultations : des pathologies bénignes ne sont prises en charge qu'à un stade plus lourd.

Dans certains cas, les personnes précarisées développent des pathologies liées à la précarité et à la dangerosité de leur activité professionnelle.

La précarité de séjour peut entraîner le développement ou l'augmentation des troubles de santé mentale. Une atmosphère hostile aux personnes étrangères fragilise également la population cible. La "non-existence" officielle entraîne d'énormes souffrances parfois non perçues par le secteur traditionnel de la santé mentale.

Face à ces difficultés d'accès aux soins, Médecins Sans Frontières (MSF) avait ouvert en 1992 un programme visant à apporter une aide médicale directe aux populations les plus précarisées. Le programme a été modifié en 1997 pour devenir une structure d'accueil médico-psycho-sociale. MSF arrête définitivement ce programme à la fin du mois d'avril 2009.

Médecins du Monde prend le relais dès mai 2009 et propose la création à Anvers d'un centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) pour les personnes en situation précaire. Ce centre facilitera l'accès aux soins des personnes vulnérables et contribuera à une orientation sociale, médicale et psychologique adaptée aux patients.

## LE CENTRE D'ACCUEIL, DE SOINS ET D'ORIENTATION

### OBJECTIF

Ouvrir à Anvers un centre médical, psychologique et social qui facilitera l'accès aux soins de santé des personnes qui en sont exclues.

### A. Population cible



Les bénéficiaires de ce projet sont les personnes belges sans ressources, ainsi que les personnes en séjour précaire dans notre pays : les demandeurs d'asile ne résidant pas dans les centres d'accueil et les personnes en séjour illégal.

L'origine géographique très diverses des patients ne facilite pas leur prise en charge dans les services sociaux classiques. Les barrières culturelles et linguistiques augmentent la complexité des procédures.

### B. Description du CASO

Le centre d'accueil, de soins et d'orientation comprendra 3 pôles :

- un pôle médical
- un pôle social (orientation)
- un pôle psychologique

Le POLE MEDICAL permettra aux personnes exclues des soins de bénéficier dans les cas urgents d'une consultation médicale gratuite de première ligne. Les consultations médicales permettront de dépanner les patients en médicaments et de détecter à temps certaines pathologies avant qu'elles ne s'aggravent.

L'équipe médicale accueillera le patient sans imposer de contraintes (respect des codes culturels,...), adaptera ses pratiques médicales (recours à des interprètes,...), aidera le patient à adopter des comportements préventifs afin de réduire les risques et travaillera à la récupération des droits pour accéder au dispositif public de soins.

Le POLE SOCIAL informera le patient de ses droits pour qu'à l'avenir le patient puisse les exercer de manière autonome, l'orientera vers une structure sanitaire ou un médecin généraliste et lui facilitera les démarches administratives. Dans certains cas, les assistants sociaux accompagneront le patient dans ses démarches. Des traducteurs seront disponibles en cas de nécessité.

Le POLE PSYCHOLOGIQUE prendra en charge les personnes en souffrance psychologique et déterminera si elles nécessitent une prise en charge institutionnelle à plus long terme. Dans un premier temps, les consultations permettront une prise en charge du patient pour stabiliser la détresse psychologique.



Le CASO servira également de baromètre afin d'informer les autorités sur les nouvelles catégories de la population qui sont exclues des soins de santé mais aussi sur les problèmes médicaux pouvant intéresser les services de santé publique.

*En 2008, 2.928 consultations ont été effectuées. Parmi celles-ci, 1.554 étaient des consultations médicales et 1.374 des consultations sociales.*

### C. Fonctionnement du CASO

Le centre sera composé du personnel salarié suivant :

- 1 coordinateur de projet mi-temps ;
- 1,5 assistants sociaux ;
- 1 psychologue mi-temps ;
- 1 médecin mi-temps.

Le fonctionnement médical et paramédical sera assuré par des professionnels bénévoles :

- des médecins généralistes bénévoles qui offriront des consultations médicales curatives et préventives de première ligne. Cette équipe assurera également le suivi des malades chroniques et les références vers les structures médicales spécialisées ;
- des psychologues bénévoles qui dépisteront, suivront et assureront les références des patients. Cette équipe prestera également des consultations individuelles et organisera des groupes de paroles ;
- des médecins spécialistes bénévoles (gynécologie, dermatologie, psychiatrie, pédiatrie,...) ;
- des bénévoles paramédicaux (infirmiers, podologues,...).

Le fonctionnement administratif, médical et social sera appuyé par :

- des accueillants bénévoles ;
- des interprètes bénévoles ou contractualisés ;
- une assistante administrative et réceptionniste sur base de l'article 60 ;
- une équipe d'entretien de surface via les Titres-services ou un atelier protégé ;

#### D. Budget annuel du CASO

Le budget du projet s'élève à 150.000 € en 2009 (9 mois) et 250.000 € sur base annuelle à partir de 2010. Les dépenses sont les suivantes :

- médicaments, matériel médical, équipement médical, frais de laboratoire ;
- loyer, charges, consommables bureaux, énergie ;
- moyens de communication, frais de communication, matériel d'identification, publications ;
- assurances et frais de déplacements.

#### CONTACT

---

Médecins du Monde

Rue de l'Eclipse, 6

1000 Bruxelles

[info@medecinsdumonde.be](mailto:info@medecinsdumonde.be)

N° de compte : 000-0000029-29

Site Internet : [www.medecinsdumonde.be](http://www.medecinsdumonde.be)